

LYCÉE GÉNÉRAL

La mission du lycée général est d'assurer la réussite de chaque lycéen en favorisant l'éducation à l'orientation, l'accès à la culture, l'apprentissage des langues, l'accompagnement et la responsabilisation de chaque jeune.



SECONDE GÉNÉRALE

Tous les élèves de seconde ont un « tronc commun » d'enseignement, regroupant des matières obligatoires. Ils doivent également choisir deux enseignements obligatoires appelés « enseignement d'exploration » qui leur permettront de découvrir des disciplines susceptibles de les aider à choisir leur série de baccalauréat. Peuvent aussi s'ajouter des options facultatives.

SÉRIE L

La série L est une série avant tout centrée sur les disciplines littéraires, les langues vivantes et anciennes et l'histoire géographique. Grâce à la combinaison de disciplines obligatoires et de disciplines optionnelles, elle offre un choix de profils d'études très diversifiés. C'est aussi la seule série où les élèves qui le souhaitent peuvent se doter d'un profil linguistique ou artistique fort.

SÉRIE ES

Cette série s'adresse à tous ceux qui s'intéressent et veulent comprendre la complexité de leur environnement économique, social et politique et veulent devenir des acteurs dans la vie économique nationale et internationale. L'économie, les mathématiques et l'histoire géographique, matières dominantes, permettent aux élèves de développer et d'approfondir leur sens de la réflexion, leur curiosité.

SÉRIE S

Les mathématiques et les sciences expérimentales (Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre) sont essentielles dans la série S. L'élève doit faire preuve de capacités d'abstraction, d'un sens aigu de l'observation et de l'expérimentation, de qualités de rigueur et de méthode.